

# SUNAVANTAGE<sup>MD</sup>

Solutions des Garanties collectives à l'intention des petites entreprises comptant entre 3 et 49 employés.



La vie est plus radieuse sous le soleil



Sun Life

Garanties collectives

# VOUS FACILITER LA TÂCHE

Nous savons que, pour un propriétaire d'entreprise, le temps est précieux. C'est pour cette raison que SunAvantage est facile à mettre en place et à gérer, de sorte que vous puissiez vous consacrer à faire croître votre entreprise. Voici quelques-uns des moyens que nous employons pour vous faciliter la tâche :

- Notre équipe régionale des ventes est là où elle doit être – près de vous!
- Grâce à un dossier de gestion détaillé et à notre équipe de spécialistes SunAvantage, la mise en place de votre régime se déroule efficacement et sans tracas. Et vos employés reçoivent un guide «ma couverture» sur mesure pour votre régime.
- Une fois le régime en place, un adjoint à la gestion, service clientèle, SunAvantage sera là pour aider par tous les moyens possibles.
- Notre site Web des services aux promoteurs de régime facilite la gestion continue des garanties en ligne. De plus, nous offrons la fonction de transfert électronique de fonds, qui fait de la facturation un processus pratiquement automatique.





## Plus rapide. Plus simple. Davantage connectés.

Nous aidons vos employés à apprécier l'investissement que vous faites dans leur régime de garanties collectives.

Outre notre excellent site Web à l'intention des participants, vos employés apprécieront la commodité de l'application **ma Sun Life mobile** grâce à laquelle ils peuvent présenter une demande de règlement de frais dentaire partout, en tout temps, et recevoir les prestations dans leur compte bancaire dans un délai de 24 à 48 h.



# À LA SUN LIFE, NOUS CROYONS AUX AVANTAGES QUE PROCURENT DES EMPLOYÉS EN SANTÉ

En vous écoutant, en vous comprenant et en travaillant avec vous, nous pouvons vous offrir plus qu'un simple programme de garanties collectives. Ensemble, nous pouvons apporter à vos employés des solutions innovantes en matière de santé et de mieux-être afin de répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Nous pouvons :

- contribuer à gérer les coûts de vos régimes,
- faire en sorte que vos employés vous remercient, et
- vous faciliter la tâche.

Conçu pour les entreprises comptant de 3 à 49 employés, SunAvantage est la solution en matière de garanties collectives pour vous aider à profiter des avantages d'un effectif en meilleure santé : les employés sont plus heureux, engagés, productifs et loyaux, et les employeurs attirent et conservent davantage d'employés.

## PROGRAMME DE BASE SUNAVANTAGE

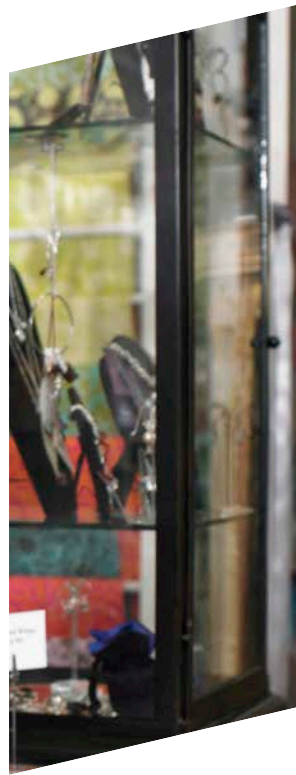
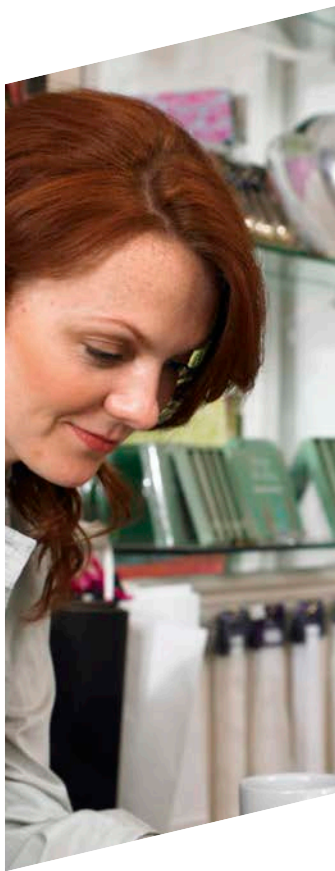
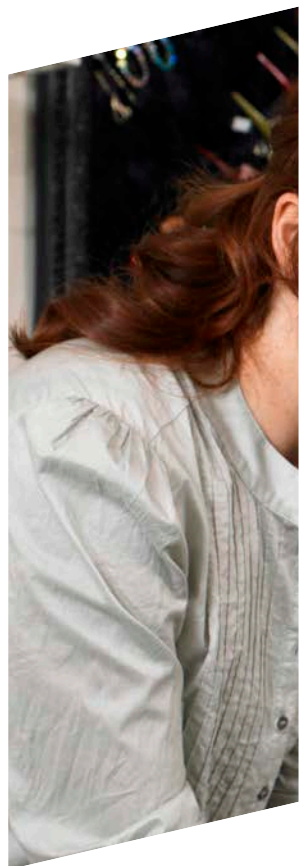
**L'assurance-vie\*** procure une protection financière de base au bénéficiaire de l'employé si ce dernier décède. Le régime prévoit le versement d'un capital-décès d'un montant fixe ou égal à un multiple du salaire de l'employé.

**L'assurance-vie des personnes à charge\*\*** contribue à la protection financière de l'employé en cas de décès de son conjoint ou de l'un de ses enfants. Elle prévoit le versement d'un montant fixe.

**La garantie Décès et mutilation accidentels\*** prévoit le versement d'un capital supplémentaire si le salarié décède accidentellement ou subit un accident entraînant la paralysie, la surdité, la perte d'un membre ou la perte de la vision ou de l'usage de la parole.

\* Garantie obligatoire

\*\* Garantie obligatoire pour les entreprises comptant moins de 20 salariés



# OPTIONS SUNAVANTAGE

**L'assurance Invalidité** de courte durée prévoit un revenu de remplacement pendant que l'employé est temporairement incapable de travailler en raison d'une invalidité totale. Le programme couvre les blessures et les maladies qui ne sont pas liées au travail.

**L'assurance Invalidité de longue durée** prévoit une aide financière si l'employé est dans l'incapacité de travailler pendant une longue période en raison d'une invalidité totale. Les prestations versées aux termes de cette garantie complètent celles qui sont prévues par d'autres programmes, notamment ceux de l'État.

**La garantie Frais médicaux\*\*\*** couvre les frais de soins médicaux nécessaires qui ne sont pas couverts par les régimes provinciaux. Il est possible de choisir le montant de la franchise annuelle que l'employé doit payer ainsi que le pourcentage des frais qui sera remboursé. Renseignez-vous aussi au sujet du programme Voyage Assistance, un complément de cette option.

**La garantie Frais dentaires** couvre les soins dentaires de prévention et de diagnostic courants ainsi que les obturations, les traitements radiculaires, les extractions et les services de chirurgie buccale. En outre, des options couvrant d'autres soins dentaires et les traitements d'orthodontie sont offertes.

**Les comptes Soins de santé** permettent aux propriétaires de PME de compléter et de rehausser sans peine les produits et services couverts par leur régime.

**Les programmes d'aide aux employés** offrent en tout temps des services de consultation dans des situations de crise, de problèmes personnels, familiaux ou professionnels, ou de dépendances.

**L'assurance contre les maladies graves** contribue à protéger financièrement les employés et les membres de leur famille en cas de maladie grave.

**Le programme «Coût majoré de frais» pour les frais médicaux et dentaires** procure à une catégorie déterminée de salariés et aux personnes à leur charge qui y sont admissibles une couverture en complément des garanties collectives de base. Ce programme prévoit le remboursement des frais engagés pour autant qu'ils constituent des frais médicaux, dentaires ou d'hospitalisation admissibles aux termes de la **Loi de l'impôt sur le revenu** fédérale.

\*\*\* Obligatoire au Québec. Dans le cas des assurés du Québec, les exigences minimales de la RAMQ en ce qui touche la structure du régime pourraient restreindre certains choix ou exclure certaines options.



# À PROPOS DE LA SUN LIFE

La Sun Life, qui compte parmi les chefs de file du domaine des garanties collectives, sert plus d'un Canadien sur six dans plus de 12 000 entreprises, associations, groupes d'affinités et groupes liés à l'assurance créances au Canada.

Nos valeurs fondamentales, soit l'intégrité, l'excellence en matière de service, l'orientation client et l'accroissement de la valeur offerte, nous définissent et déterminent notre manière d'exercer nos activités.

Avec ses partenaires, la Sun Life exerce ses activités dans d'importants marchés du monde, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine et aux Bermudes.

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller.**

**La vie est plus radieuse sous le soleil**

**[www.sunlife.ca](http://www.sunlife.ca)**

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. SunAvantage est une marque de commerce de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. Imprimé au Canada. GRP1739-F 08-20 ds-rn